



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boucherville tenue le 18 janvier 2021, à 20h00 à l'hôtel de ville de Boucherville, 500, rue de la Rivière-aux-Pins. Boucherville, sous la présidence de monsieur le maire.

SONT PRÉSENTS :

M. Jean Martel, maire (téléconférence)

M^{me} Isabelle Bleau, conseillère (téléconférence)

M. Raouf Absi, conseiller (téléconférence)

M^{me} Josée Bissonnette, conseillère (téléconférence)

M^{me} Anne Barabé, conseillère (téléconférence)

M. François Desmarais, conseiller (téléconférence)

M^{me} Magalie Queval, conseillère (téléconférence)

M^{me} Jacqueline Boubane, conseillère (téléconférence)

M^{me} Lise Roy, conseillère (téléconférence)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Roger Maisonneuve, directeur général (téléconférence)

M^{me} Marie-Pier Lamarche, greffière (téléconférence)

Ouverture de la séance et moment de réflexion

... Après un moment de réflexion, M. le maire, Jean Martel, ouvre la séance.

Période de questions

La parole est accordée au public:

M. Guy Morin pour Environnement Nature Boucherville:

- déplacement des rainettes Faux-Grillon de l'ouest et compensation de l'habitat de celle-ci dans le secteur Harmonie 7B.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

210118-1

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que déjà soumis en ajoutant les points suivants:

13.1 Appui - Mémoire à l'ARTM - Sécurité ferroviaire Rive-Sud;

13.2 Fixation du taux d'intérêts sur les taxes et les créances impayées - période du 10 février au 31 mars 2021;

13.3 Avis de motion et dépôt de projet - Règlement 2021-344-1 modifiant le règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables pour l'année 2021 et ce, afin de suspendre la pénalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-2

Approbation des procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 7 décembre 2020 et de la séance extraordinaire du 9 décembre 2020

Il est proposé d'approuver les procès-verbaux des séances extraordinaire et ordinaire du 7 décembre 2020 et de la séance extraordinaire du 9 décembre 2020 tenues par le conseil municipal de Boucherville, le tout tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

210118-3

Avis de motion - Premier projet de règlement numéro 2021-290-11 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de réviser certaines dispositions relatives aux droits acquis

Mme la conseillère Anne Barabé donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption le Règlement numéro 2021-290-11 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de réviser certaines dispositions relatives aux droits acquis.

210118-4

Avis de motion - Projet de règlement ordonnant l'exécution de travaux pour la réfection des infrastructures des rues Thomas-Pépin, Philippe-Musseaux, des Îles-Percées, De Jumonville et Marquis-De Tracy et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 299 745 \$

M. le conseiller François Desmarais donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un Règlement ordonnant l'exécution de travaux pour la réfection des infrastructures des rues Thomas-Pépin, Philippe-Musseaux, des Îles-Percées, De Jumonville et Marquis-De Tracy et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 299 745 \$.

210118-5

Avis de motion - Projet de règlement ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée de diverses rues et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 296 996 \$

Mme la conseillère Lise Roy donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance de ce conseil sera présenté pour adoption un Règlement ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée de diverses rues et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 296 996 \$.

Adoption de règlements

210118-6

Adoption - Second projet de règlement 2020-290-10 (s.a.r) modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:

- **De réviser les dispositions relatives à la proportion de maçonnerie exigée sur les murs extérieurs dans les zones suivantes du secteur Harmonie : H-501, H-502, H-503, H-512, H-515, H-517, H-524, H-525, H-526, H-531 et H-537**
 - **De réviser les dispositions relatives à l'abattage d'arbres dans la zone H-809**
 - **De réviser les marges applicables à certains usages dans la zone P-444**
 - **De confirmer le statut de milieu d'intérêt écologique de la nouvelle section du parc du Boisé-du-Pays-Brûlé**
 - **De modifier diverses dispositions relatives aux constructions et équipements accessoires ainsi qu'à l'utilisation des cours**
 - **D'autoriser le rangement sous les solariums résidentiels**
-

CONSIDÉRANT la consultation écrite sur le projet de règlement 2020-290-10;

Il est proposé d'adopter le second projet de règlement numéro 2020-290-10 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin:

- De réviser les dispositions relatives à la proportion de maçonnerie exigée sur les murs extérieurs dans les zones suivantes du secteur Harmonie : H-501, H-502, H-503, H-512, H-515, H-517, H-524, H-525, H-526, H-531 et H-537
- De réviser les dispositions relatives à l'abattage d'arbres dans la zone H-809
- De réviser les marges applicables à certains usages dans la zone P-444
- De confirmer le statut de milieu d'intérêt écologique de la nouvelle section du parc du Boisé-du-Pays-Brûlé
- De modifier diverses dispositions relatives aux constructions et équipements accessoires ainsi qu'à l'utilisation des cours
- D'autoriser le rangement sous les solariums résidentiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-7

Adoption - Premier projet de règlement numéro 2021-290-11 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de réviser certaines dispositions relatives aux droits acquis

Il est proposé d'adopter le projet de règlement numéro 2021-290-11 modifiant les dispositions du Règlement de zonage numéro 2018-290 afin de réviser certaines dispositions relatives aux droits acquis.

En conséquence, une période de consultation écrite sur le projet de règlement se tiendra du 27 janvier au 11 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-8

Adoption - Règlement numéro 2020-294-2 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux permis et certificats d'autorisation et à l'administration des règlements de zonage, de construction, de lotissement et relatif aux contributions pour fins de parcs, terrains de jeux et milieux d'intérêt écologique numéro 2018-294 afin de prévoir une période de validité de 6 mois pour un permis ou certificat d'autorisation, relatif à une rénovation liée à l'installation d'un compteur d'eau, de préciser les dispositions applicables à certains travaux assujettis à un permis de construction, de mettre à jour les numéros des lots exclus de certaines conditions d'émission de permis, d'exiger une attestation d'un ingénieur confirmant la capacité structurale et portante d'une fondation dérogatoire à conserver et d'exiger une attestation de conformité pour les travaux liés à une mesure différente

CONSIDÉRANT la consultation écrite sur le projet de règlement 2020-294-2;

Il est proposé d'adopter le Règlement numéro 2020-294-2 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux permis et certificats d'autorisation et à l'administration des règlements de zonage, de construction, de lotissement et relatif aux contributions pour fins de parcs, terrains de jeux et milieux d'intérêt écologique numéro 2018-294 afin de prévoir une période de validité de 6 mois pour un permis ou certificat d'autorisation, relatif à une rénovation liée à l'installation d'un compteur d'eau, de préciser les dispositions applicables à certains travaux assujettis à un permis de construction, de mettre à jour les numéros des lots exclus de certaines conditions d'émission de permis, d'exiger une attestation d'un ingénieur confirmant la capacité structurale et portante d'une fondation dérogatoire à conserver et d'exiger une attestation de conformité pour les travaux liés à une mesure différente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-9

Adoption - Règlement numéro 2020-296-3 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin d'exclure les propriétés de la rue Duclos-Decelles de l'annexe A – Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale, de préciser les dispositions relatives aux garanties financières, de préciser les bâtiments assujettis aux sections Vieux-Boucherville et bâtiment d'intérêt patrimonial et usage agricole ou résidence située en zone agricole, de préciser les dispositions relatives aux portes et aux garages privés détachés dans le Vieux-Boucherville et pour certains bâtiments d'intérêt patrimonial et de réviser l'exclusion, au processus d'approbation d'un PIIA, des interventions relatives à certains équipements accessoires au toit

CONSIDÉRANT la consultation écrite sur le projet de règlement 2020-296-3;

Il est proposé d'adopter le Règlement numéro 2020-296-3 modifiant les dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2018-296 afin d'exclure les propriétés de la rue Duclos-Decelles de l'annexe A – Bâtiments d'intérêt et valeur patrimoniale, de préciser les dispositions relatives aux garanties financières, de préciser les bâtiments assujettis aux sections Vieux-Boucherville et bâtiment d'intérêt patrimonial et usage agricole ou résidence située en zone agricole, de préciser les dispositions relatives aux portes et aux garages privés détachés dans le Vieux-Boucherville et pour certains bâtiments d'intérêt patrimonial et de réviser l'exclusion, au processus d'approbation d'un PIIA, des interventions relatives à certains équipements accessoires au toit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-10

Adoption - Règlement numéro 2020-297-1 modifiant les dispositions du Règlement relatif à la démolition de bâtiments numéro 2018-297 afin:

- **De préciser les travaux assujettis au règlement**
 - **D'exiger la publication d'un avis pour toute demande assujettie au règlement**
 - **De supprimer les propriétés situées au 1, rue D'Argenson ainsi qu'au 170, chemin Du Tremblay à l'annexe des bâtiments visés**
-

Il est proposé d'adopter le Règlement numéro 2020-297-1 modifiant les dispositions du Règlement relatif à la démolition de bâtiments numéro 2018-297 afin:

- De préciser les travaux assujettis au règlement
- D'exiger la publication d'un avis pour toute demande assujettie au règlement
- De supprimer les propriétés situées au 1, rue D'Argenson ainsi qu'au 170, chemin Du Tremblay à l'annexe des bâtiments visés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-11

Dépôt - Projet de règlement ordonnant l'exécution de travaux pour la réfection des infrastructures des rues Thomas-Pépin, Philippe-Musseaux, des Îles-Percées, De Jumonville et Marquis-De Tracy et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 299 745 \$

M. le conseiller François Desmarais dépose le projet de règlement 2021-345 - Règlement ordonnant l'exécution de travaux pour la réfection des infrastructures des rues Thomas-Pépin, Philippe-Musseaux, des Îles-Percées, De Jumonville et Marquis-De Tracy et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 299 745 \$.

210118-12

Dépôt - Projet de règlement ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée de diverses rues et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 296 996 \$

Mme la conseillère Lise Roy dépose le projet de règlement 2021-346 - Règlement ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée de diverses rues et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 296 996 \$.

Rapports et résolutions des comités et commissions

210118-13

Demandes de PIIA présentées au CCU du 9 décembre 2020

Il est proposé d'entériner les recommandations U2020-199, U2020-201, U2020-204, U2020-206, U2020-209 et U2020-211 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 9 décembre 2020 et d'approuver :

1. La demande de PIIA numéro 2020-70178 pour autoriser une nouvelle construction résidentielle située au 900, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2020-199.
2. La demande de PIIA numéro 2020-70196 pour autoriser des modifications à l'aménagement paysager d'un immeuble situé au 650, rue des Sureaux, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2020-201.
3. La demande de PIIA numéro 2020-70188 pour autoriser l'aménagement du café-terrasse du restaurant Kūto situé au 556, boulevard de Mortagne, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2020-204.
4. La demande de PIIA numéro 2020-70185 afin d'autoriser un nouveau modèle de garde-corps, tel que réalisé, pour la terrasse située en cour arrière au 1024, rue Charcot, le tout en considérant le préambule apparaissant à la recommandation U2020-206.
5. La demande de PIIA numéro 2020-70195 pour autoriser l'ajout de persiennes sur le bâtiment accessoire situé au 566, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2020-209.
6. La demande de PIIA numéro 2020-70200 pour autoriser la construction d'un bâtiment accessoire d'un immeuble situé au 582, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2020-211.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-14

Demandes site du patrimoine présentées au CCU du 9 décembre 2020

Il est proposé d'entériner les recommandations U2020-208 et U2020-210 du comité consultatif d'urbanisme de Boucherville lors de sa réunion du 9 décembre 2020 et d'approuver :

1. La demande site du patrimoine numéro 2020-70195 pour autoriser l'ajout de persiennes sur l'annexe du bâtiment situé au

566, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule et les conditions apparaissant à la recommandation U2020-208 du CCU.

2. La demande site du patrimoine numéro 2020-70200 pour autoriser la construction d'un bâtiment accessoire, d'un immeuble situé au 582, boulevard Marie-Victorin, le tout en considérant le préambule, les conditions et les suggestions apparaissant à la recommandation U2020-210 du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-15 **Dépôt du procès-verbal du comité consultatif des arts et de la culture - rencontre du 20 octobre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la séance du 20 octobre 2020 tenue par le comité consultatif des arts et de la culture.

210118-16 **Dépôt du procès-verbal de la Commission des jumelages - réunion du 27 octobre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la Commission des jumelages - réunion du 27 octobre 2020.

210118-17 **Dépôt du procès-verbal de la commission des aînés - réunion du 3 novembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal de la commission des aînés - réunion du 3 novembre 2020.

210118-18 **Dépôt du procès-verbal du comité d'achat responsable - réunion du 3 novembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité d'achat responsable - réunion du 3 novembre 2020.

210118-19 **Dépôt du procès-verbal du comité ferroviaire - réunion du 11 novembre 2020**

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité ferroviaire - réunion du 11 novembre 2020.

210118-20

Dépôt du procès-verbal du comité des citoyens du district no 1 - réunion du 17 novembre 2020

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité des citoyens du district n° 1 (Marie-Victorin) - réunion du 17 novembre 2020.

210118-21

Dépôt du procès-verbal du comité jeunesse - réunion du 17 novembre 2020

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du comité jeunesse - réunion du 17 novembre 2020.

210118-22

Dépôt du procès-verbal du secrétariat à la participation citoyenne - réunion du 18 novembre 2020

Le conseil municipal prend acte du procès-verbal du secrétariat à la participation citoyenne - réunion du 18 novembre 2020.

210118-23

Dépôt du procès-verbal de la commission des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire - réunion du 9 décembre 2020

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2403 préparé par le Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire daté du 11 décembre 2020;

Il est proposé de prendre acte du procès-verbal de la commission des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire - réunion du 9 décembre et d'approuver les recommandations suivantes :

1. La recommandation 20201209-01 à l'effet de donner suite à la demande d'appui financier des organismes suivants, et ce, tel qu'adopté au budget 2021 :
 - Société d'histoire des Îles-Percées 1 500 \$
 - Équijustice Rive-Sud (médiation citoyenne) 1 500 \$
2. La recommandation 20201209-02 à l'effet d'octroyer un montant de 4 924 \$ au comité d'entraide de Boucherville dans le cadre du programme Accès-Loisir.
3. La recommandation 20201209-03 à l'effet de procéder à l'acquisition de l'oeuvre In your eyes, aquarelle, de l'artiste Christine Girard, au montant de 469,10 \$ en remplacement de l'oeuvre intitulée Jungle qui a été vendue en marge du processus de sélection initiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-24

Mise à jour des membres du comité des citoyens du district électoral no 1 (Marie-Victorin)

CONSIDÉRANT qu'une membre du comité des citoyens du district électoral no 1 (Marie-Victorin) a démissionné récemment;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire une mise à jour en désignant officiellement les personnes suivantes à titre de membres du comité des citoyens du district électoral no 1 (Marie-Victorin) tel qu'apparaissant ci-dessous;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2417 préparé par la Direction générale, daté du 18 décembre 2020 et portant sur la mise à jour des membres du comité des citoyens du district électoral no 1 (Marie-Victorin);

Il est proposé de retirer la membre suivante :

- Mme Geneviève Trudel

Composition officielle en date du 18 janvier 2021 :

- M. Jean Martel, maire
- Mme Isabelle Bleau, conseillère municipale
- Mme Amélie Giguère, chef de service participation citoyenne

- Mme Sylvie Belisle
- Mme Suzanne Binet-Audet
- Mme Natacha Bouvier
- M. Michel Couturier
- Mme Chantal De Menezes
- Mme Martine Forest, présidente
- M. Jean-Yves Gendron
- M. Daniel Renaud
- Mme Marie-Ève Trudeau
- M. Jean Vigneault

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-25

Mise à jour des membres du comité jeunesse

CONSIDÉRANT que des membres du comité jeunesse ont démissionné récemment;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de faire une mise à jour en désignant officiellement les personnes suivantes à titre de membres du comité jeunesse tel qu'apparaissant ci-dessous;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2020-2436 préparé par la Direction générale, daté du 8 janvier 2021 et portant sur la mise à jour des membres du comité jeunesse;

Il est proposé :

Que le conseil municipal mette à jour la liste des membres de ce comité en supprimant les membres suivantes :

- Madeleine Desjardins
- Helena Lourenço-Joyal

Composition officielle en date du 18 janvier 2021 :

- M. Jean Martel, maire
- M. François Desmarais, conseiller municipal
- Mme Amélie Giguère, chef de service participation citoyenne
- M. Bernard Taylor, régisseur vie communautaire

- Mme Jeanne Bourque
- M. Philippe Chamberland
- M. Raphaël Gariépy
- M. Shahrooz Kiani Tallaei
- Mme Aurélie Lacombe
- Mme Marianne Larouche
- Mme Sarah-Maude Perras
- Mme Jade Veilleux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Demandes de dérogation mineure et de démolition

210118-26

Demande de dérogation mineure no 2020-70190 – hauteur écran d'intimité

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2020-70190;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation de cette demande en vertu de sa résolution U2020-203;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève* du 15 décembre 2020 invitant les personnes intéressées à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet.

Il est proposé d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2020-70190 à l'égard de l'immeuble situé au 735, rue Charles-Goulet sur le lot 3 332 546 du cadastre du Québec déposée le 10 novembre 2020 qui aura pour effet d'accorder une dérogation pour permettre que l'écran d'intimité proposé ait une hauteur de 2,6 mètres et qu'il se situe à 0,5 mètre de la ligne arrière.

Le tout selon la recommandation U2020-203 du CCU.

Tel que présenté dans les documents suivants :

- plan d'implantation illustrant la proposition, annoté par les propriétaires, à partir du certificat de localisation existant, reçu le 17 novembre 2020;
- lettre argumentaire incluant le descriptif de la demande de dérogation mineure demandée, préparée par les propriétaires, datée et reçue le 17 novembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-27

**Demande de dérogation mineure no 2020-70191 –
empiètement marge avant**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2020-70191;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation de cette demande en vertu de sa résolution U2020-205;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève* du 15 décembre 2020 invitant les personnes intéressées à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet.

Il est proposé d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2020-70191 à l'égard de l'immeuble situé au 1254, rue de Rouen sur le lot 2 510 560 du cadastre du Québec déposée le 11 novembre 2020 qui aura pour effet d'accorder une dérogation pour permettre l'empiètement de l'agrandissement du bâtiment de 0,50 mètre dans la marge avant.

Le tout selon la recommandation U2020-205 du CCU.

Tel que présenté dans les documents suivants :

- plan d'implantation, préparé par Christian Lajoie, arpenteur-géomètre, minute 2316, dossier 32 834, daté du 4 novembre 2020 et reçu le 10 novembre 2020;
- élévations et perspective 3D, préparées par Salvatore Moffa, technologue professionnel en architecture, datées et reçues le 16 novembre 2020;
- lettre argumentaire, préparée par la propriétaire, datée et reçue le 10 novembre 2020;
- photos de la façade avant existante, reçues le 10 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-28

**Demande de dérogation mineure no 2020-70194 –
superficie garage détaché**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2020-70194;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation de cette demande en vertu de sa résolution U2020-207;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève* du 15 décembre 2020 invitant les personnes intéressées à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet.

Il est proposé d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2020-70194 à l'égard de l'immeuble situé au 11, rue De Montbrun sur le lot 1 909 031 du cadastre du Québec déposée le 17 novembre 2020 qui aura pour effet d'accorder une dérogation pour permettre que la superficie totale d'implantation au sol des bâtiments accessoires soit de 11,5 % de la superficie totale du terrain.

Le tout selon la recommandation U2020-207 du CCU.

Tel que présenté dans le certificat de localisation, préparé par Éric Choinière, arpenteur-géomètre, minute 15788, dossier C200634, daté du 18 août 2020 et reçu le 13 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-29

**Demande de dérogation mineure no 2020-70197 –
calibre des arbres**

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2020-70197;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation de cette demande en vertu de sa résolution U2020-202;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal *La Relève* du 15 décembre 2020 invitant les personnes intéressées à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet.

Il est proposé d'accepter la demande de dérogation mineure n° 2020-70197 à l'égard de l'immeuble situé au 650, rue des Sureaux sur le lot 4 139 324 du cadastre du Québec déposée le 23 novembre 2020 qui aura pour effet d'accorder une dérogation pour :

- permettre que le nombre minimal d'arbres exigé dans la bande aménagée en bordure de rue soit réparti sur la propriété. Un minimum de 50 % de ce nombre devra être présent dans la bande aménagée en bordure de rue;

- permettre que les arbres exigés sur la propriété ne respectent pas les proportions concernant le déploiement des arbres.

Le tout selon la recommandation U2020-202 du CCU.

Tel que présenté dans la lettre de demande de PIIA et de dérogation mineure datée du 5 novembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-30

**Demande de démolition présentée au CCU du
9 décembre 2020**

CONSIDÉRANT la demande de démolition numéro 2020-70177;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme de Boucherville a recommandé l'acceptation de cette demande en vertu de sa résolution U2020-200;

CONSIDÉRANT qu'une affiche a été installée dans un endroit bien en vue sur l'emplacement invitant les personnes intéressées de se faire entendre relativement à la demande;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Boucherville juge opportun d'entériner cette recommandation;

CONSIDÉRANT qu'aucune représentation n'a été faite sur le sujet;

Il est proposé d'accepter la demande de démolition numéro 2020-70177 à l'égard de l'immeuble situé au 900, boulevard Marie-Victorin sur le lot 1 910 520 du cadastre du Québec déposée le 30 octobre 2020 pour la démolition de la maison existante, le tout selon la recommandation U2020-200 du CCU.

Tel que présenté dans les documents suivants :

- procuration du propriétaire, datée du 18 septembre 2020 et reçue le 20 octobre 2020;
- certificat de localisation existant, préparé par Michel Verville, arpenteur-géomètre, dossier V9497-C, minute 21160, daté du 10 juillet 2012;
- rapport d'inspection démontrant l'état de la propriété, préparé par Steeve Imbeau, de la compagnie Inspection Casa, daté du 20 août 2019 et reçu le 10 novembre 2020;
- soumission détaillant les coûts afin de remettre la maison en état, préparée par Construction Travix, datée du 26 novembre 2019 et reçue le 10 novembre 2020;
- photos de la maison à démolir, reçues de la part des futurs propriétaires, reçues 10 novembre 2020;
- programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé par la démolition projetée, constitué de la demande de PIIA no 2020-70178, pour implanter une nouvelle construction résidentielle sur un emplacement vacant, déposé par Dany Chrétien, futur propriétaire, le 30 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Administration et finances

Effectifs et embauche

210118-31

Approbation du rapport d'effectifs

Il est proposé :

1. D'approuver le rapport d'effectifs pour la période du 23 novembre 2020 au 3 janvier 2021 préparé par la directrice des ressources humaines de la ville et daté du 8 janvier 2021.
2. De féliciter M. Vittorio Interlino, technicien en urbanisme de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement pour ses 10 années à l'emploi de la Ville de Boucherville.
3. De féliciter Mme Carol Saad, technicienne en gestion budgétaire et financière de la Direction des finances et des approvisionnements pour ses 10 années à l'emploi de la Ville de Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-32

Révision de certaines structures organisationnelles, conformément à l'approbation du budget 2021

Il est proposé :

1. De créer un poste de Chef de service à la Direction des communications et des relations publiques et d'y assigner madame Julie Charron en date du 4 janvier 2021, conformément à la résolution numéro 201207-26.
2. D'abolir un poste de conseiller en communications, web et nouveaux médias laissé vacant suite au départ de sa titulaire.
3. De créer un poste de technicien de scène et multimédia à semaine réduite à la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire et de procéder à son comblement.
4. De maintenir pour les six (6) premiers mois de l'année 2021, le poste de technicien en gestion documentaire et des archives temporaire à la Direction du Greffe.
5. D'approuver les organigrammes de la Direction des communications et des relations publiques ainsi que de la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire joints ainsi révisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Listes de chèques et virements budgétaires

210118-33

Liste de chèques

Il est proposé :

- 1° D'approuver les listes des chèques suivantes, préparées par la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville, soit :
 - liste des chèques numéros 192947 à 193412 inclusivement.
- 2° D'approuver les paiements électroniques suivants:
 - paiements électroniques S-16691 à S-17002.
- 3° D'autoriser le trésorier de la Ville ou l'assistant-trésorier à donner suite à la présente et à signer tout document pertinent à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-34

Listes des virements budgétaires

Il est proposé:

1. D'approuver les listes détaillées des virements budgétaires suivantes:

Liste détaillée des virements budgétaires 2021
au 12 janvier 2021

Écritures 5176 à 5198

2. D'autoriser la Direction des finances et des approvisionnements de la Ville à donner suite à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-35

Dépôt du rapport prévu au Règlement de délégation 2020-329

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport indiquant les dépenses effectuées pour les services professionnels par les différents directeurs de direction, pour la période comprise entre le 1^{er} et le 31 décembre 2020, le tout conformément à l'article 8 du Règlement de délégation numéro 2020-329.

210118-36

Approbation de la liste des projets payés comptant 2021

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2433 préparé par la Direction des finances et des approvisionnements daté du 8 janvier 2021;

Il est proposé:

1. D'autoriser pour 2021 le financement comptant de projets présentés au PTI 2021-2022-2023 tel qu'ils apparaissent à la liste jointe à la présente, comme suit:
 - 2 564 000 \$: payés comptant;
 - 188 000 \$: payés par des subventions à recevoir.
2. D'autoriser le trésorier de la ville ou en son absence l'assistant-trésorier à donner suite à la présente en transférant les fonds nécessaires aux dépenses d'investissement afin de préparer les budgets individuels pour chaque projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-37

Dépôt du rapport d'audit de la Commission municipale du Québec portant sur le processus encadrant l'adoption des règlements

CONSIDÉRANT que la Commission municipale du Québec a procédé à un audit auprès de 28 municipalités concernant le processus encadrant l'adoption des règlements;

CONSIDÉRANT que le rapport a été rendu public le 16 décembre 2020;

CONSIDÉRANT qu'une copie du rapport a été transmise aux membres du conseil le 15 décembre 2020;

Il est proposé :

1. Que le conseil municipal accuse réception du rapport de la vice-présidente à la vérification de la Commission municipale du Québec concernant l'audit de conformité portant sur le processus encadrant l'adoption des règlements.
2. Que ce rapport soit déposé à la présente séance par la greffière tel que requis.
3. Que copie de la présente résolution soit transmise à la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-38

Demande d'accompagnement du responsable du plan d'action par le MAMH

CONSIDÉRANT qu'un plan d'action est la pierre d'assise pour la prise en charge des recommandations formulées, par la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec (CMQ), dans le cadre de l'audit portant sur le processus encadrant l'adoption des règlements dont le rapport a été publié en décembre 2020, et que, sur une base volontaire et à la demande de la Ville, le responsable désigné du plan d'action peut-être accompagné par la Direction régionale de la Montérégie du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour l'élaboration et la réalisation du plan d'action;

Il est proposé :

1. Que la Ville de Boucherville demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation que la direction régionale de la Montérégie accompagne la greffière, responsable désignée du plan d'action pour l'élaboration et la réalisation de celui-ci.
2. Que la présente résolution soit transmise à la direction régionale de la Montérégie et à la direction générale des opérations régionales du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Soumissions, adjudications de contrats et mandats

210118-39

Adjudication d'un contrat pour la fourniture de biens et services en vue de l'élection de novembre 2021

CONSIDÉRANT le contrat pour la fourniture de services professionnels de biens et services en vue de l'élection de novembre 2021.

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel préparé par la direction du greffe sur le sujet daté du 9 décembre 2020.

Il est proposé :

1. D'adjuger le contrat pour la fourniture de services professionnels de biens et services en vue de l'élection de novembre 2021 à Innovision+ pour un montant estimé à 56 681,99 \$, taxes incluses, basé sur un nombre d'électeurs de 32 800.
2. D'autoriser la greffière ou l'assistante-greffière à signer la convention entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-40

Adjudication d'un contrat pour la construction des rues Louis-Quilico et Jean-Vallerand - Harmonie Phase 7B (C-20-01-B)

CONSIDÉRANT le contrat pour la construction des rues Louis-Quilico et Jean-Vallerand - Harmonie Phase 7B ;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2435 préparé par la Direction du génie daté du 8 janvier 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour la construction des rues Louis-Quilico et Jean-Vallerand - Harmonie Phase 7B à A. & J.L. Bourgeois inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant total de 1 637 519,60 \$, taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission C-20-01-B.

Mme la conseillère Anne Barabé demande le vote. Cette demande est appuyée par Mme la conseillère Josée Bissonnette.

Mme Isabelle Bleau: Favorable
M. Raouf Absi: Favorable
Mme Josée Bissonnette: Favorable
M. Anne Barabé: Défavorable
M. François Desmarais: Favorable
Mme Magalie Queval: Favorable
Mme Jacqueline Boubane: Favorable
Mme Lise Roy: Favorable
M. Jean Martel: Favorable

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

210118-41

Approbation du contrat à Hydro-Québec visant l'alimentation de plusieurs nouvelles installations électriques dans le cadre du développement du secteur Harmonie 7B (P-16-DEV-03)

CONSIDÉRANT le développement du secteur Harmonie 7B;

CONSIDÉRANT que des travaux d'alimentation de plusieurs nouvelles installations électriques sont nécessaires;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec est l'unique mandataire du déploiement du réseau d'électricité au Québec;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2412 préparé par la Direction du génie daté du 8 janvier 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'octroyer un contrat à Hydro-Québec pour une somme estimée à 213 082,63 \$ taxes nettes pour les travaux d'alimentation électriques du secteur Harmonie 7B.

Mme la conseillère Anne Barabé demande le vote. Cette demande est appuyée par Mme la conseillère Josée Bissonnette.

Mme Isabelle Bleau: Favorable
M. Raouf Absi: Favorable
Mme Josée Bissonnette: Favorable
M. Anne Barabé: Défavorable
M. François Desmarais: Favorable
Mme Magalie Queval: Favorable
Mme Jacqueline Boubane: Favorable
Mme Lise Roy: Favorable
M. Jean Martel: Favorable

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

210118-42

Adjudication du contrat pour l'impression du programme de loisirs et du répertoire des camps d'été (SI-20-33)

CONSIDÉRANT le contrat pour l'impression du programme de loisirs et du répertoire des camps d'été;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel 2021-2423 préparé par la Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire daté du 8 janvier 2021;

Il est proposé d'adjuger le contrat pour l'impression du programme de loisirs et du répertoire des camps d'été à Hebdo-Litho Inc étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant total de 49 391,53 \$ toutes taxes incluses, le tout selon les clauses, conditions et termes prévus aux devis et à la soumission SI-20-33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-43

Annulation - Achat d'un fourgon tronqué avec caisse de quinze pieds (SI-21-07)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres SI-21-07 Achat d'un fourgon tronqué avec caisse de quinze pieds;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue et qu'après l'analyse technique cette dernière est non conforme;

Il est proposé d'annuler l'appel d'offres SI-21-07 pour l'achat d'un fourgon tronqué avec caisse de quinze pieds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-44

Reconduction d'un contrat de préparation, entretien et déneigement des patinoires extérieures (SP-19-38)

CONSIDÉRANT le contrat SP-19-38 de préparation, entretien et déneigement des patinoires extérieures;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2428 préparé par la Direction des travaux publics daté du 13 janvier 2021;

Il est proposé de reconduire le contrat SP-19-38 de préparation, entretien et déneigement des patinoires extérieures à Paysagiste Rive-Sud Ltée, pour un montant de 60 012,64 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires au budget 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-45

Reconduction d'un contrat pour réfection de trottoirs, de bordures et élargissements d'entrées charretières (SP-20-13)

CONSIDÉRANT le contrat pour la réfection de trottoirs, de bordures et élargissement d'entrées charretières;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel 2020-2367 préparé par la Direction des travaux publics daté du 13 janvier 2021 sur le sujet;

Il est proposé de reconduire le contrat SP-20-13 pour la réfection de trottoirs, de bordures et élargissement d'entrées charretières à BDL Bordures et Trottoirs inc., pour un montant de 494 392,50 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, le tout conditionnellement à l'approbation du Règlement 2020-343 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-46

Annulation - Travaux d'arboriculture et d'essouchage (SP-20-28)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres SP-20-28 Travaux d'arboriculture et d'essouchage;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue et qu'après l'analyse technique cette dernière est non conforme;

Il est proposé d'annuler l'appel d'offres SP-20-28 de travaux d'arboriculture et d'essouchage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-47

Annulation - Location d'un local pour entreposage d'équipements motorisés et de matériel (SP-20-32)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres SP-20-32 pour location d'un local pour entreposage d'équipements motorisés et de matériel;

CONSIDÉRANT qu'aucune soumission n'a été reçue à l'issue du processus;

Il est proposé d'annuler l'appel d'offres SP-20-32 pour location d'un local pour entreposage d'équipements motorisés et de matériel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-48

Adjudication d'un contrat de location saisonnière de camionnettes et fourgonnettes (SP-21-04)

CONSIDÉRANT le contrat de location saisonnière de camionnettes et fourgonnettes;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2432 préparé la Direction des travaux publics daté du 11 janvier 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat SP-21-04 de location saisonnière de camionnettes et fourgonnettes à Location Sauvageau inc., étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant de 318 110,53 \$, taxes incluses, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, le tout conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2022 et 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-49

Adjudication d'un contrat de lavage et désinfection à domicile des bacs roulants de matières organiques (SP-21-05)

CONSIDÉRANT le contrat de lavage et désinfection à domicile des bacs roulants de matières organiques;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2434 préparé par la Direction des travaux publics daté du 11 janvier 2021 sur le sujet;

Il est proposé d'adjuger le contrat SP-21-05 de lavage et désinfection à domicile des bacs roulants de matières organiques à USD Global inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme pour un montant maximal de 1 197 126,30 \$, taxes nettes, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus au devis et à la soumission, le tout conditionnellement à l'octroi des crédits nécessaires aux budgets 2022, 2023, 2024 et 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-50

Collecte des matières organiques – accompagnement des citoyens à domicile – mandat à Nature-Action Québec

CONSIDÉRANT l'offre de services datée du 16 décembre 2020, déposée par Nature-Action Québec à la Ville pour des services professionnels de

communication auprès des citoyens lors de l'implantation de la collecte des matières organiques Phase 2;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2413 préparé par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement daté du 7 janvier 2021;

CONSIDÉRANT le statut d'organisme à but non lucratif de Nature-Action Québec et la Politique d'approvisionnement responsable de la Ville daté du 17 février 2020;

Il est proposé d'adjuger un contrat de visites porte-à-porte dans le cadre de l'implantation de la deuxième phase de collecte de matières organiques à Nature-Action Québec pour un montant de 59 777 \$, sans taxes, le tout selon les termes, clauses et conditions prévus à la demande de prix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-51

Annulé - Adjudication d'un contrat pour les services professionnels Architecture - Vestiaires sportifs au parc Pierre-Laporte (P-12-BA-04-D-M4)

CONSIDÉRANT le contrat pour les services professionnels Architecture - Vestiaires sportifs au parc Pierre-Laporte (P-12-BA-04-D-M4);

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2441 préparé par la Direction du génie daté du 14 janvier 2021 sur le sujet;

Il est proposé de ne pas adjuger le contrat suite à l'appel d'offres pour les services professionnels Architecture - Vestiaires sportifs au parc Pierre-Laporte étant donné que les soumissions reçues sont non conformes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-52

Octroi de contrat d'assurance - régime de retraite des employés de la Ville de Boucherville - responsabilité des fiduciaires

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2448 préparé par la Direction du greffe daté du 13 janvier 2021;

Il est proposé d'octroyer le contrat d'assurance responsabilité des fiduciaires à Intact assurance pour la période du 31 décembre 2020 au 31 décembre 2021 et d'autoriser le paiement de la somme de 6 440 \$ plus les taxes et frais applicables en paiement de la prime.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ententes, conventions et contrats

210118-53

Bail - Programme hockey de Mortagne Clinique Noir et or - Centre des glaces Gilles-Chabot

Il est proposé:

1. D'approuver le bail entre la Ville de Boucherville et le Programme de hockey de Mortagne (Clinique Noir et Or) relativement à la location d'un local de 1 000 pieds carrés au 565, boul. de Mortagne à Boucherville.
2. D'autoriser la greffière ou l'assistante-greffière à signer tout document afin de donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-54

Bail - Programme hockey de Mortagne - Centre des glaces Gilles-Chabot

Il est proposé:

1. D'approuver le bail entre la Ville de Boucherville et le Programme de hockey de Mortagne relativement à la location d'un local de 1 200 pieds carrés au 565, boul. de Mortagne à Boucherville.
2. D'autoriser la greffière ou l'assistante-greffière à signer tout document afin de donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-55

Bail - Côte Gauthier Sports - Centre des glaces Gilles-Chabot

Il est proposé:

1. D'approuver le bail entre la Ville de Boucherville et Côte Gauthier Sports relativement à la location d'un local de 93,3 mètres carrés au 565, boul. de Mortagne à Boucherville.
2. D'autoriser la greffière ou l'assistante-greffière à signer tout document afin de donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires diverses

Orientation du conseil sur les sujets à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 21 janvier 2021

CONSIDÉRANT l'article 61 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ c. E 20.001);

CONSIDÉRANT que le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 21 janvier 2021;

CONSIDÉRANT qu'un rapport a été fait des décisions prises par le conseil d'agglomération lors de sa dernière séance;

Il est proposé de prendre les orientations suivantes quant aux sujets mentionnés dans le préambule de la présente soit :

1. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210121-2.1 à CA-210121-2.3.
2. Favorable à l'adoption de la résolution apparaissant à l'article CA-210121-4.1.
3. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210121-6.1 à CA-210121-6.4.
4. Favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux articles CA-210121-8.1 à CA-210121-8.3.

Toutefois, à la lumière de toute nouvelle information reçue par monsieur le maire ou son représentant sur l'un ou l'autre de ces dossiers avant la séance du conseil d'agglomération, celui-ci ou son représentant est autorisé à réévaluer la situation et à prendre une position différente lors de ces séances, si le tout est jugé pertinent, monsieur le maire ou son représentant est également autorisé à prendre la position jugée la meilleure pour la Ville pour tout nouveau dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Acquisition du bâtiment de l'ancien comptoir des Filles d'Isabelle (560, boul. Marie-Victorin)

CONSIDÉRANT que La Fabrique de la paroisse de Sainte-Famille accepte de vendre à la Ville de Boucherville l'immeuble où est situé le comptoir des Filles d'Isabelle;

CONSIDÉRANT que selon une évaluation indépendante cet immeuble est évalué à 138 500 \$;

CONSIDÉRANT que la cheminée de l'Église Sainte-Famille doit être réparée afin de sauver l'habitat du martinet ramoneur;

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel numéro 2021-2411 préparé par la Direction du greffe daté du 4 janvier 2021;

Il est proposé :

1. Que la Ville de Boucherville acquière de La Fabrique de la paroisse de Sainte-Famille, l'immeuble où est situé le comptoir des Filles d'Isabelle sur une partie du lot 1 909 009 cadastre du Québec pour la somme de 138 500 \$ plus les taxes applicables, s'il y a lieu.
2. D'autoriser à cette fin le financement de cette somme à même les immobilisations payées comptant 2021.
3. Que dans le cadre de cette acquisition que la Ville de Boucherville assume les frais de réparation de la cheminée de l'église Sainte-Famille.
4. De mandater Me Ariane Desjardins Provost pour rédiger et enregistrer tous actes requis en vertu des présentes.
5. D'autoriser le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière à signer tout acte afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affaires nouvelles

210118-58

Appui - Mémoire à l'ARTM - Sécurité ferroviaire Rive-Sud

CONSIDÉRANT que le 27 octobre dernier, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) a déposé, pour consultation publique, son Projet de Plan stratégique de développement (PSD) du transport collectif de la région métropolitaine;

CONSIDÉRANT que les citoyens ont été invités à déposer avant le 14 décembre dernier un mémoire, des commentaires, un point de vue ou des propositions;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette consultation, Sécurité ferroviaire Rive-Sud a déposé un mémoire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Boucherville a pris connaissance de ce mémoire;

Il est proposé :

1. Que la Ville de Boucherville remercie Sécurité ferroviaire Rive-Sud pour leur implication en regard du mieux-être de la collectivité et pour le travail effectué dans la rédaction de ce mémoire.

2. D'indiquer à l'ARTM que la Ville de Boucherville est en accord avec les conclusions et les recommandations contenues au mémoire soumis par Sécurité ferroviaire Rive-Sud. La Ville de Boucherville ne prend cependant aucune position quant à l'usage de l'emprise ferroviaire, si celle-ci venait à être libérée. Il devra y avoir une consultation publique et une acceptabilité sociale pour tout usage futur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-59

Fixation du taux d'intérêts sur les taxes et les créances impayées - période du 10 février au 31 mars 2021

CONSIDÉRANT la résolution 100119-40 adoptée le 19 janvier 2010 fixant le taux d'intérêts sur les taxes et les créances impayées;

CONSIDÉRANT l'article 481 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C 19);

Il est proposé de décréter que les taxes municipales ainsi que les autres créances portent intérêt à raison de 0 % par an pour la période du 10 février au 31 mars 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210118-60

Avis de motion et dépôt de projet - Règlement 2021-344-1 modifiant le règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables pour l'année 2021 et ce, afin de suspendre la pénalité

M. le maire Jean Martel donne un avis de motion et dépose le projet de règlement 2021-344-1 - Règlement modifiant le règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables pour l'année 2021 et ce, afin de suspendre la pénalité.

Parole aux membres du conseil

La parole est accordée aux membres du conseil.

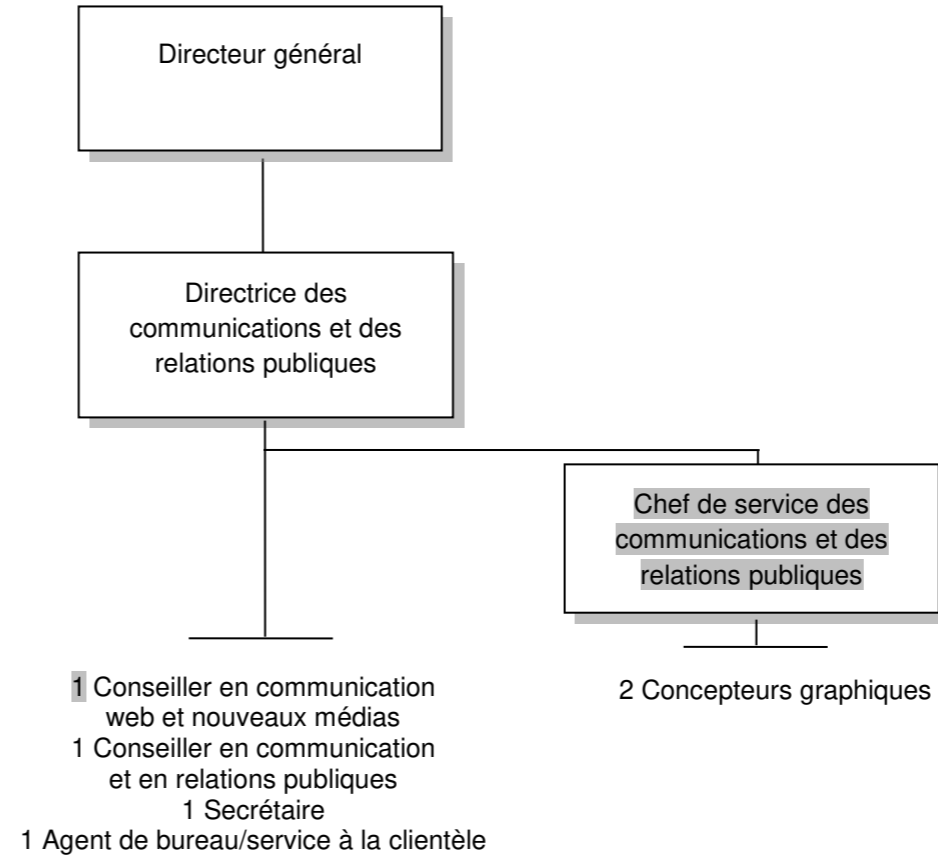
Il est proposé de lever la présente séance à 21 h 27.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Martel, maire (téléconférence)

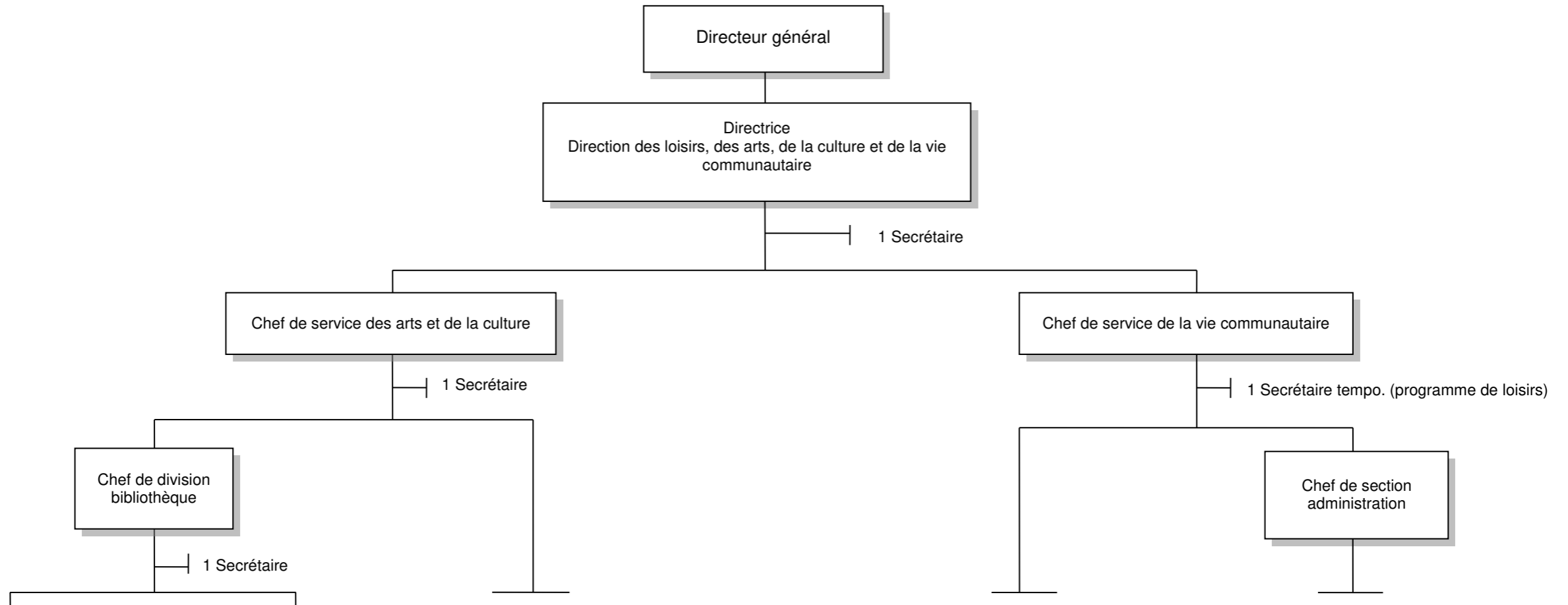
Marie-Pier Lamarche, greffière (téléconférence)

ORGANIGRAMME 2021 – pour approbation Direction des communications et des relations publiques



ORGANIGRAMME 2021 – pour approbation

Direction des loisirs, des arts, de la culture et de la vie communautaire



Services au public

- 2 Bibliothécaires
- 3 Tech. documentation
- 3 Tech. documentation s.r.
- 4 Commis en bibliothèque
- 6 Commis en bibliothèque s.r.

Services techniques

- 1 Tech. responsable / serv. tech.
- 1 Tech. documentation s.r.
- 1 Préposé préparation matérielle
- 1 Préposé. préparation matérielle s.r.

- 4 Régisseurs culturels
- 1 Régisseur / Maison LH
- 1 Technicien scène et multimédia
- 1 Technicien de scène et multimédia s.r.
- 2 Agents culturels
- 2 animateurs saisonniers

- 2 Régisseurs vie communautaire
- 1 Coordonnateur vie communautaire
- 1 Adjoint à la programmation (saisonnier)
- Personnel saisonnier (prog. estivale)

- 1 Commis LCVG
- 1 Responsable encaissements
- 5 Agents de bureau
- 3 Agents de bureau s.r.
- 13 Brigadiers scolaires
- 3 Brigadiers scolaires s.r.

Liste des projets payés comptants 2021

	Description du projet	Montant Voté au PTI 2021	Immo Comptant Voté au PTI 2021	Sub.à Rec Voté au PTI 2021
2014-027	Protection cathodique - réseau d'aqueduc.	116 000 \$	116 000 \$	- \$
2014-029	Réfection des joints d'étanchéité et meulage sur les chaussées en béton (secteur industriel: De Lauzon, boul. De Montarville, chemin Du Tremblay, boul. De Marie-Victorin).	215 000 \$	215 000 \$	- \$
2014-038	Scellement de fissures pour les rues.	110 000 \$	110 000 \$	- \$
2014-044	Rajeunissement du réseau cyclable (à travers la ville).	200 000 \$	200 000 \$	- \$
2014-047	Éclairage de rue LED sur le territoire.	112 000 \$	112 000 \$	- \$
2014-077	Système électronique d'accès aux autres bâtiments.	50 000 \$	50 000 \$	- \$
2014-094	Bornes électriques.	150 000 \$	150 000 \$	- \$
2014-095	Travaux relatifs à la stratégie québécoise de l'eau potable.	112 000 \$	112 000 \$	- \$
2014-113	Remplacement des câbles aériens temporaires des lampadaires de rue.	85 000 \$	85 000 \$	- \$
2018-234	Signalisation - noyau institutionnel et sportif.	67 500 \$	67 500 \$	- \$
2018-245	Sentier de la poésie/Haïkus.	238 000 \$	100 000 \$	138 000 \$
2019-285	Programme de correction des branchements croisés.	100 000 \$	100 000 \$	- \$
2020-296	Réfection d'un chemin d'accès au Parc Pierre Laporte.	250 000 \$	250 000 \$	- \$
2020-301	Achat de pierres de curling pour le Centre des glaces Gilles Chabot.	30 000 \$	30 000 \$	- \$
2020-302	Abris-Vélo pour le Complexe Aquatique Laurie-Eve Cormier et l'Hôtel de Ville.	40 000 \$	40 000 \$	- \$
2021-326	Restauration - Maison d'Alençon.	100 000 \$	50 000 \$	50 000 \$
2021-328	Changer le filet protecteur baseball - Pierre Boucher.	65 000 \$	65 000 \$	- \$
2021-331	Parcs du secteur Villes et Provinces de France - aménagement et plantation d'arbustes.	150 000 \$	150 000 \$	- \$
2021-332	Aménagement du boisé Lionel-Daunais / Mortagne - lot 6 252 689 - Abattages, préparation du terrain et plantations.	65 000 \$	65 000 \$	- \$
2021-334	Optimisation de l'aire de rangement- Ateliers municipaux.	150 000 \$	150 000 \$	- \$
2021-335	Remplacement de la génératrice-Ateliers municipaux.	120 000 \$	120 000 \$	- \$
2021-336	Mise à niveau du circuit électrique des lampadaires partie "SUD" du boul. Marie-Victorin.	200 000 \$	200 000 \$	- \$
2021-337	Acquisition de licences SRM (Site Recovery Manager).	26 500 \$	26 500 \$	- \$
TOTAL		2 752 000 \$	2 564 000 \$	188 000 \$